



QUELQUES CONSEILS POUR UN MILIEU DE VIE INTÉRIEUR SAIN

- Assurez-vous que vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone sont fonctionnels dans la maison;
- N'utilisez que des cheminées ou des conduits de fumée qui ont été certifiés pour votre appareil;
- Suivez bien toutes les instructions de mise en place du fabricant et faites inspecter l'installation par le service du bâtiment avant de poser les revêtements intérieurs;
- La combustion au bois génère des gaz nocifs pour la santé et relâche des particules dans l'environnement. Pour prévenir les problèmes de refoulement, évitez les appareils à combustible présentant des risques de refoulement des gaz de combustion (appareils dépourvus d'une chambre de combustion scellée) ou installez une prise d'air comburant active pour compenser les débits d'air évacués;
- Brûlez du bois sec afin d'éviter une accumulation de crésote qui pourrait prendre feu dans la cheminée;
- Entreposez le bois de chauffage à l'extérieur pour éviter qu'il dégage de l'humidité dans la maison.

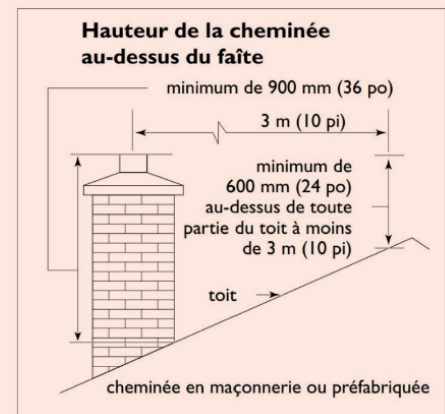
Appareils de chauffage et cheminées

Les appareils de chauffage, cheminées et conduits de fumée

Une cheminée est un ouvrage qui renferme un ou des conduits de fumée qui acheminent à l'extérieur la fumée et les gaz produits par un feu ou un appareil de chauffage à combustible. Le conduit de fumée est un tuyau scellé faisant partie d'une cheminée ou constituant un ensemble indépendant de la cheminée.

Le tirage produit par les cheminées et les conduits de fumée doit être suffisant pour maintenir la combustion et en évacuer les produits. Les cheminées, les conduits de fumée et les foyers à feu ouvert doivent être construits avec soin de façon à réduire au minimum les risques d'incendie. Idéalement, ils ne doivent pas être adossés à un mur extérieur. Lorsqu'ils se trouvent entièrement à l'intérieur de la maison, la cheminée, le conduit de fumée et le foyer sont plus chauds, ce qui en améliore le tirage et réduit les possibilités de condensation interne.

La cheminée et le conduit de fumée doivent se prolonger d'au moins 900 mm (36 po) au-delà du plus haut point de jonction entre le toit et la cheminée et d'au moins 600 mm (24 po) au-delà de tout autre élément se trouvant dans un rayon de 3 m (10 pi) de la cheminée.



Les appareils de combustion au bois assurent un chauffage résidentiel efficace et abordable, exploitant une ressource énergétique renouvelable. Cela dit, il importe de choisir un appareil, des raccords et des accessoires appropriés assurant un fonctionnement sûr, propre et efficace.

Ramonage de cheminée

Les températures froides sont à nos portes et le Service de sécurité incendie aimerait vous rappeler l'importance de faire ramoner votre cheminée. Le règlement de prévention des incendies stipule que le ramonage doit être fait au moins une fois par année par un professionnel du chauffage reconnu par l'APC afin d'assurer de son efficacité.

Nous vous invitons à communiquer avec l'APC pour consulter les membres actifs et reconnus sur le territoire.